



HAL
open science

Les systèmes d'alerte précoce ou l'illusion de l'objectivation

Louise Beaumais

► **To cite this version:**

Louise Beaumais. Les systèmes d'alerte précoce ou l'illusion de l'objectivation. Cités : Philosophie, politique, Histoire, 2023, 2023/3 (n° 95), pp.83-96. 10.3917/cite.095.0083 . hal-04303260

HAL Id: hal-04303260

<https://sciencespo.hal.science/hal-04303260v1>

Submitted on 24 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les systèmes d'alerte précoce ou l'illusion de l'objectivation

LOUISE BEAUMAIS

Sciences Po, Centre de recherches internationales (CERI), CNRS, Paris, France

In : *Cités*, 2023/3, n° 95, pp. 83-96.

<https://dx.doi.org/10.3917/cite.095.0083>

INTRODUCTION

La possibilité de prédire de potentielles crises à dimension internationale grâce à des méthodes quantitatives modifie-t-elle les comportements des praticiens engagés en politique étrangère ?

L'étude des systèmes d'alerte précoce (*early warning system*), qui se sont récemment multipliés dans le champ de la politique étrangère, peut nous apporter des éléments de réponse. Définis comme « des systèmes d'analyse des risques qui fournissent des prévisions quantitatives sur la violence politique¹ », ils visent une évaluation chiffrée localisée. L'objectif est de donner « l'alerte » sur une situation qui pourrait se dégrader et se propager. Ces systèmes relèvent des politiques de *prévention* : il s'agit de *prévenir*, dans la mesure du possible, cette situation de dégénérer en crise – voire en conflit – et d'avoir des conséquences globales. Par prévenir, il faut comprendre « les mesures [...] pour empêcher les différends de dégénérer en conflits et pour limiter la propagation des conflits lorsqu'ils éclatent² ».

Depuis trois décennies, un nombre croissant d'institutions incorporent ces nouveaux outils dans leur processus décisionnel. Les États-Unis ont ouvert la marche dès les années 1990, avec par exemple le projet *State Failure Task Force*, désormais connu sous le nom *Political Instability Task Force*³. Ces logiques se sont ensuite diffusées aux institutions internationales, comme l'Organisation des Nations unies (ONU) ou la Banque mondiale, mais aussi au sein d'instituts de recherche principalement occidentaux. Il faut attendre ces dix dernières années pour que ces systèmes commencent à s'étendre à l'Europe. D'abord cantonné aux institutions européennes, trois pays se sont particulièrement investis dans ce type de projet depuis 2015 : le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas. Ils y voient un véritable atout stratégique. Comme le note un rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) datant d'il y a déjà quatorze ans,

Certains outils ont en effet bénéficié d'avancées considérables. Les méthodes quantitatives offrent de vastes possibilités de prévoir avec une grande précision, en particulier les situations de crise et d'instabilité politique. L'indice de vulnérabilité des États permet d'établir des « listes d'États à surveiller » faciles à exploiter et aide les organismes chargés de ces questions à définir des priorités⁴.

Les potentialités de ces systèmes sont multiples : la « liste d'États à surveiller » selon l'indice de vulnérabilité mentionnée ici n'est qu'une option parmi d'autres. Il peut s'agir de mesurer le potentiel de crise ou de conflit d'un État, de surveiller l'évolution d'une situation à travers le suivi de violents incidents... Dans la plupart des cas, l'usage des systèmes d'alerte ne

1 Espen Geelmuyden Rød, Tim Gåsste, Håvard Hegre, « A Review and Comparison of Conflict Early Warning Systems », *International Journal of Forecasting*, 2023, p. 1.

2 « Prévention et médiation », site de l'ONU, consulté en avril 2023.

3 Pour mieux comprendre ce dont il s'agit, une archive du site web (actualisé pour la dernière fois en 2006) est accessible ici : <https://web.archive.org/web/20061208000556/> ; <http://globalpolicy.gmu.edu/pitf/>.

4 OCDE, « Conclusions et recommandations », dans : *Prévenir la violence, la guerre et l'effondrement des États. L'avenir des systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide*, Paris, OCDE Publishing, 2009, p. 15.

consiste pas à directement prédire un conflit directement, mais plutôt à évaluer le risque de conflit ou de crise sous-jacent (le « potentiel ») de chaque pays. Ces évaluations fonctionnent grâce à des données historiques et actuelles, disponibles dans des banques de données accessibles en source ouverte ou par abonnement *via* internet ou sous format papier. Elles sont, en grande partie, externes à l'institution qui met en place le système d'alerte précoce : elles sont produites par des universités, des instituts de recherche financés en Europe ou aux États-Unis, des Organisations non gouvernementales ayant une bonne connaissance des contextes locaux, des organisations internationales comme l'ONU, l'OCDE, la Banque Mondiale, l'OMS... En revanche, elles ne viennent pas d'acteurs privés (comme les GAFAM). Les données portent, par exemple, sur des dimensions socio-économiques (indice sur le développement humain, dépendance à l'aide internationale) ou sociétales (indices de Gini), environnementales (prédictions météorologiques et sismiques), de sécurité et de défense (nombre d'incidents violents, dépenses et capacités militaires, exportations d'armement), des pays et régions étudiés.

Ces systèmes, orientés vers un objectif stratégique, reposent sur trois principes liés aux politiques de prévention : objectivation, rationalisation, optimisation. Chacun permet la réalisation du suivant. L'objectivation, qui détermine les priorités d'action sur une base *objective*, sert de base pour la rationalisation, qui elle-même aboutit à une optimisation des politiques menées. Ces exigences sont récentes, elles se sont notamment imposées au sein des institutions pour se protéger d'interventions trop politiques (comme en Irak ou en Libye) ou de non-interventions trop coûteuses⁵. On note que l'aspect quantitatif des systèmes aboutit à la pleine réalisation de ces attentes. Qu'il s'agisse d'auteurs comme Alain Supiot, Alain Desrosières, Theodore Porter ou Ian Hacking : tous mettent en lumière la manière dont les chiffres (sous forme de données quantitatives, statistiques, probabilités) sont au service de ces exigences depuis leur utilisation à des fins de gouvernance. En effet, les chiffres permettent ce que les mots ne peuvent pas, ou plus difficilement : mesurer, dénombrer, classer, trier, organiser⁶... Aussi, ces systèmes sont entourés d'une aura d'objectivité et de scientificité qui les érigent en arguments d'autorité⁷. Cette dimension quantitative n'est pas sans effet. En effet, si les systèmes d'alerte précoce influencent le comportement des praticiens, ce n'est pas seulement parce qu'ils évaluent le risque de conflits futurs, c'est aussi, précisément, parce qu'ils le font de manière quantitative.

Pour étudier cette double influence, nous allons nous intéresser au principe d'objectivation qui, par définition, agit directement sur le comportement des praticiens. Placé en amont du processus, il en permet le « bon déroulé ». Il repose sur deux présupposés. Tout d'abord, un système d'alerte précoce basé sur des données quantitatives est nécessairement objectif. Ce raisonnement fonctionne par analogie : puisque la méthode et les données sur lesquelles s'appuie le système sont objectives (car « scientifiques »), alors le résultat sera objectif. Ensuite, l'objectivation de l'action de prévention découle de l'objectivation des comportements des praticiens. En d'autres termes, grâce à ce système réputé objectif, les praticiens sont censés être eux-mêmes plus objectifs dans leur évaluation de la situation – permettant, *in fine*, la mise en place d'une politique objective, rationnelle et optimale.

5 Cette idée s'est imposée après le rapport « *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict* », publié par les Nations unies et la Banque mondiale en 2018, et dont la conclusion partielle était qu'un système de prévention « efficace » pourrait faire économiser entre 5 et 70 milliards de dollars. Elle a été reprise par de nombreuses ONG et États comme argument phare de la prévention des conflits, sans toutefois se questionner sur les mécanismes sous-jacents.

6 Voir Keith Robson, « Accounting Numbers as “Inscription”: Action at a Distance and the Development of Accounting », *Accounting, Organizations and Society*, vol. XVII, n° 7, 1992, p. 685-708 ; Hans Krause Hansen, Tony Porter, « What Do Numbers Do in Transnational Governance ? », *International Political Sociology*, vol. VI, n° 4, 2012, p. 409-426 ; Stephane J. Baele, Thierry Balzacq, Philippe Bourbeau, « Numbers in Global Security Governance », *European Journal of International Security*, vol. III, n° 1, 2018, p. 22-44.

7 Theodore Porter, *Trust in Numbers*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

Notre contribution propose d'analyser ces présupposés afin de montrer leur fragilité. Bien que l'utilisation des systèmes d'alerte précoce influence le comportement des praticiens, cela ne va pas dans le sens d'une « objectivation ». En effet, les systèmes d'alerte précoce sont loin d'être objectifs : ce sont des outils construits qui reposent sur des attentes, véhiculant ainsi une certaine vision de ce qu'est un conflit ou une crise. En outre, l'utilisation qui en est faite est loin d'être une utilisation objective, rationnelle et optimale. Dès lors, l'objectivation espérée est *illusoire*. C'est d'ailleurs par cet argument qu'il est possible de mettre en lumière les différentes manières dont les systèmes d'alerte précoce influencent le comportement des praticiens. Pour mieux en saisir les subtilités, nous nous appuyons sur les exemples de deux systèmes d'alerte précoce, l'un national, *PREVIEW* (en Allemagne) ; l'autre européen, *Global Conflict Risk Index (GCRI)*. Le choix de ces cas d'études, tous deux situés en Europe et mis en place récemment (2017 et 2014 respectivement), s'explique principalement par l'idée d'établir une perspective critique de la diffusion de ces logiques – bien ancrées aux États-Unis – sur le sol européen. Ils sont également ceux pour lesquels il est le plus facile d'obtenir des informations, contrairement aux systèmes britanniques ou aux projets hollandais.

LA CONSTRUCTION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE : UNE « FABRIQUE » A FUTURS CONFLITS

C'est du côté de la sociologie critique de la quantification que nous pouvons analyser le caractère *illusoirement* objectif des systèmes d'alerte précoce. Dans la tradition des travaux d'Alain Desrosières, elle nous apprend que l'objectivité supposée des méthodes réputées scientifiques n'est que factice. En effet, la quantification est une action volontaire, située dans le temps et l'espace. Elle doit être appréhendée comme un outil censé « mesurer une propriété à un instant donné et à une échelle réduite (celle de l'individu, de son équipe, de son entreprise, de son activité) pour noter, comparer, classer et hiérarchiser⁸ ».

Les orientations épistémologiques, qui dépendent de présupposés théoriques extérieurs à la chose mesurée, font donc de la quantification un fait social. Ces choix sont motivés par diverses justifications, qui s'incarnent au travers de pratiques et techniques, de conventions, et de pouvoirs. Ces « ingrédients de la quantification⁹ », pour reprendre l'expression d'Olivier Martin, sont déterminés dès la mise en place du système, mais aussi à chaque fois qu'il est actualisé. Cela signifie que les concepteurs choisissent une liste d'ingrédients de départ mais qu'ils en ajoutent également à chaque fois qu'ils l'estiment nécessaire (par exemple pour couvrir davantage de dimensions ou faire un système plus dynamique). Évidemment, on peut difficilement reprocher aux États et aux institutions qui les financent de faire des choix, et dans certains cas de favoriser leurs intérêts, à travers le développement de tels outils. Souvent présentées comme allant de soi, les véritables raisons de ces choix sont toutefois occultées. Le recul nécessaire à l'utilisation de tels systèmes est compromis, alors même que leur emploi peut servir de justification pour des actions de politique étrangère. La discussion avec différentes audiences, dont les citoyens, est entravée. Celle-ci est pourtant essentielle puisqu'elle permet non seulement d'améliorer la compréhension de ces enjeux souvent considérés comme lointains (géographiquement et intellectuellement)¹⁰, mais aussi de favoriser le débat sur, par exemple, les autres options envisageables¹¹. Il convient donc ici de les (re)mettre en lumière.

8 Olivier Martin, *L'Empire des chiffres. Sociologie de la quantification*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 150.

9 *Ibid.*, p. 184.

10 Voir Florent Blanc, Sébastien Loisel, Amandine Scherrer, « Politique étrangère et opinions publiques : les stratégies gouvernementales d'influence et de contrôle de l'opinion publique à l'épreuve de son internationalisation », *Raisons politiques*, vol. XIX, n° 3, 2005, p. 119-141.

11 Voir Samy Cohen, « Démocratie et politique étrangère. Repenser les termes du débat », site du CERI/Sciences Po, 2000, consulté en avril 2023 ; ou encore de Thierry Montbrial, « L'intérêt national », *in*

De tels systèmes sont, d'abord, le résultat de pratiques spécifiques. Qu'il s'agisse du *GCRI* ou de *PREVIEW*, chacun s'appuie sur des centres de recherche aux techniques propres, avec des chercheurs dont les formations sont principalement tournées vers le quantitatif – *data analysts, remot sensing and spatial analysts, scientific officers, technical project officers*. Même ceux issus de la science politique sont, pour la plupart, formés aux questions quantitatives. La quantification des risques de conflit ou de crise s'appuie sur des dispositifs spécifiques, sans lesquels la quantification même ne pourrait exister :

La quantification est une procédure qui fait appel à l'intervention d'un grand nombre d'individus, de calculateurs, de capteurs, d'enregistreurs ainsi que de pratiques leur faisant jouer une partition précise¹².

Différentes techniques (techniques de capture, techniques d'enregistrement des nombres, techniques de traitement, techniques de calcul, techniques de conservation, techniques de communication des nombres...) permettent au système d'exister. Elles représentent tout autant de choix influençant la production du système et son fonctionnement. Aussi, les conventions choisies pour chaque système doivent également être discutées. Ce sont des accords convenus, parfois implicites, sur ce qu'il convient de quantifier, sur les manières de s'y prendre, mais aussi sur la nature des données. Il s'agit donc autant du choix des indicateurs et sous-indicateurs que de la procédure adoptée pour les quantifier. Par exemple, le *GCRI* couvre six dimensions : sociale, économique, sécuritaire, politique, géographique et environnementale, démographique. Ces dimensions sont ensuite divisées en vingt-deux variables¹³ présentées comme « reflétant les conditions structurelles liées à l'apparition de conflits violents¹⁴ ». Le *GCRI* utilise des données allant de 1991 à nos jours, venant par exemple d'instituts de recherche comme l'*Uppsala Conflict Data Project (UCDP)*, du *Ethnic Power Relations (EPR) dataset*, ou de *Varieties of Democracy (V-Dem)*, mais aussi de l'ONU ou de la Banque Mondiale. Ces données sont ensuite « entraînées » pour prévoir le risque de conflit sur une période allant d'un à quatre ans, sous forme de score¹⁵. *PREVIEW* fonctionne de manière similaire, mais s'inspire davantage du modèle de l'*Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED)*. Il se concentre sur l'évolution quantitative de la violence politique par région. Sur une échelle de cinq points, les modèles estiment, pour les conflits armés, l'évolution probable du nombre de morts et, pour le reste, l'évolution probable du nombre d'incidents liés à la sécurité¹⁶. Quatre dimensions sont prises en compte : l'héritage de conflits antérieurs, la dynamique démographique et les facteurs socio-économiques, la mauvaise gouvernance et la vulnérabilité environnementale. La période couverte par les données est variable, puisqu'elles articulent des bases de données comme celles de l'*UCDP* (pouvant remonter jusqu'en 1946) et de l'*ACLED* (actualisées en quasi-temps réel).

Georges-Henri Soutou (dir.), *L'Action extérieure de la France. Entre ambition et réalisme*, Paris, Puf, 2020, p. 49-70.

12 Olivier Martin, *op. cit.*, p. 184.

13 Ces vingt-deux variables sont : état de la démocratie, capacité étatique, répression, corruption (dimension politique) ; conflit interne récent, années passées depuis le dernier conflit, conflit voisin, taux d'homicide (dimension sécurité) ; émancipation des femmes, exclusion ethnique, liens ethniques transnationaux (dimension sociale) ; PIB par personne, inégalités salariales, ouverture au commerce, exportations de pétrole, sécurité alimentaire, chômage (dimension économique) ; sécheresse et variations de température (dimension environnementale) ; nombre d'habitants, nombre de « jeunes », mortalité infantile (dimension démographie).

14 [Site officiel du GCRI](#), consulté en avril 2023.

15 Pour avoir un aperçu des résultats auxquels le système aboutit concrètement, voir : Schvitz Guy, et al. « The Global Conflict Risk Index 2022: Revised Data and Methods ». Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2022.

16 Pour avoir un aperçu des résultats auxquels le système aboutit concrètement, voir : von Loeben, Sophie Charlotte, et al. « Moving from reaction to action-Anticipating vulnerability hotspots in the Sahel: A synthesis report from the Sahel predictive analysis project in support of the United Nations integrated strategy for the Sahel. », 2022, p.43, illustrations 22 et 23.

Les deux systèmes sont donc relativement similaires, mais ils reposent sur des conventions différentes. Cela se traduit par des variations quant aux dimensions prises en compte, leur importance dans la pondération de l’alerte, les sources des données ou encore le format de restitution. Néanmoins, en raison de leur confidentialité, il est difficile de mesurer à quel point ces spécificités font varier les résultats. Certains travaux mettent en avant la possibilité d’obtenir des résultats contrastés sur une même région en utilisant des bases de données différentes¹⁷. Toutefois, à un tel niveau d’agrégation des données, les résultats peuvent s’homogénéiser. Dans cette alternative, la valeur ajoutée de ces systèmes doit être contrebalancée par une appréciation plus fine de l’environnement international.

Sans pouvoir trancher sur cette question, la succession de choix qui sous-tend ces dispositifs peut être en revanche être mise en lumière. Évidemment, les dimensions choisies ne tombent pas de nulle part, et s’appuient sur des travaux de science politique. Toutefois, ce sont aussi des présuppositions théoriques, implicites, sur les facteurs qui contribuent à l’escalade des conflits. En réalité, aucune d’elles ne fait l’objet d’un véritable consensus parmi les chercheurs. Ainsi, même les partisans de l’approche quantitative des conflits admettent que les résultats de leurs études sont difficilement généralisables¹⁸, car réfutables avec d’autres méthodes, modélisations, ou en partant d’un set de données différent. Par exemple, la question du lien entre sécheresse et conflit (admis dans les deux systèmes au vu des dimensions prises en compte) est encore très discutée¹⁹.

La mise en place des systèmes d’alerte précoce renvoie également à des enjeux de pouvoir, lisibles dans les objectifs stratégiques qui y sont associés. Avec *PREVIEW*, l’Allemagne ambitionne de consolider « une culture politique susceptible de contrer les risques de conflits violents à un stade précoce²⁰ ». Pour le *GCRI*, il s’agit également de soutenir les capacités de l’Union européenne (UE) en matière de prévention des conflits et de prise de décision sur les risques de conflit à long terme²¹, en déterminant, par exemple, les priorités d’action du Service européen d’action extérieure (SEAE). Cela signifie que le choix des indicateurs, ceux qui seront considérés plus importants ou décrétés indispensables dans la compréhension des conflits, sont autant de décisions liées aux institutions et au pouvoir qu’elles entendent exercer. Le fait que ces systèmes soient motivés par des intérêts stratégiques spécifiques conditionne les conventions choisies et les pratiques mobilisées. Par exemple, si la politique de prévention des conflits de l’Union européenne était principalement abordée sous un prisme économique, le système pourrait être envisagé de sorte à donner un poids prépondérant à des indicateurs économiques (produit intérieur brut, balance commerciale, dépendance aux exportations...), délaissant les informations socioculturelles ou environnementales.

UNE VISION DETERMINEE DES CONFLITS ET DES CRISES

17 Voir Milena Dieckhoff, Benoît Martin, Charles Tenenbaum, « Chapitre 13 – Classer, ordonner, quantifier », dans Guillaume Devin (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, p. 247-266 ; Kristine Eck, « In Data We Trust? A Comparison of UCDP GED and ACLED Conflict Events Dataset », *Cooperation and Conflict*, vol. XLVII, n° 1, 2012, p. 124-141.

18 Voir Lars-Erik Cederman, Nils B. Weidmann, « Predicting Armed Conflict: Time to Adjust Our Expectations? », *Science*, 2017, p. 474-476 ; Thomas Chadeaux, « Conflict Forecasting and Its Limits », *Data Science*, vol. I, n° 1-2, 2017, p. 7-17 ; ou encore Robert A. Blair, Nicholas Sambanis, « Forecasting Civil Wars: Theory and Structure in an Age of “Big Data” and Machine Learning », *Journal of Conflict Resolution*, vol. LXIV, n° 10, 2020, p. 1885-1915.

19 Voir Theisen, Ole Magnus, Helge Holtermann, and Halvard Buhaug. « Climate wars? Assessing the claim that drought breeds conflict. » *International Security* 36.3, 2011, pp. 79-106.

20 Gouvernement fédéral de l’Allemagne, « Lignes directrices sur la prévention des crises, la résolution des conflits et la consolidation de la paix. Prévenir les crises, résoudre les conflits, construire la paix », 2017.

21 Voir le [site officiel du GCRI](#), consulté en avril 2023.

Les « ingrédients », une fois étudiés, mettent en lumière le caractère construit de ces systèmes. La façon dont ces données influencent les praticiens, et par quels biais, peut faire l'objet de différentes hypothèses.

Tout d'abord, les systèmes d'alerte précoce, par la quantification qu'ils proposent, véhiculent une vision spécifique de ce qui constitue un conflit et une crise. Ainsi, loin de l'objectiver, les systèmes d'alerte précoce des conflits influencent le comportement des praticiens en proposant une grille de lecture construite et linéaire. Or, la réalité des crises et des conflits est bien plus complexe, elle doit se comprendre de manière dynamique. Il faut comprendre que ces systèmes d'alerte précoce explicitent assez peu les mécanismes causaux qui mènent à une crise ou un conflit. Par le choix même des indicateurs, ceux-ci sont présumés exister de façon intégrée et nominale. Ce dispositif peut nourrir une vision déterministe où chaque événement, en vertu du principe de causalité, est pensé déterminé par les événements passés. De nombreux travaux en relations internationales qui se concentrent sur le rôle des idées et des perceptions – facteurs difficilement quantifiables – (et ce même dans les théories rationalistes de la dissuasion), essayent de dépasser cette idée depuis les années 1990²².

Par ailleurs, ces systèmes d'alerte précoce sont aussi nourris par une perspective managériale, puisque leur fonctionnement présuppose un problème susceptible de se régler facilement : si l'indicateur est trop élevé, alors il « suffit » de le faire baisser pour obtenir des résultats tangibles. Comme le souligne Olivier Martin, la « quantification évaluatrice est destinée à renseigner et influencer sur le cours des choses : celui ou celle qui reçoit son évaluation est supposé réagir et chercher à corriger, améliorer (ou, au pire, maintenir) la mesure obtenue²³ ». Or, le système ne donne pas la marche à suivre pour concrétiser la politique de prévention (sur quelle dimension doit-on agir, comment, et quand ?).

Enfin, on pourrait également arguer que, par leur construction même (le choix des indicateurs, des données jugées pertinentes, de la modélisation, de la restitution sous forme de carte colorée ou d'indice de risque), ces systèmes produisent des perceptions erronées. La succession de « filtres » induit un effet de « boîte noire » : parfois, un indicateur est un indicateur d'un indicateur reposant sur des données déjà agrégées plusieurs fois et dont la méthodologie n'est pas connue. En outre, les données utilisées peuvent ne pas être fiables (ce qui est fréquent en situation de conflit²⁴), ou bien ne pas être représentatives de ce qui est censé être démontré²⁵. Cette mauvaise estimation peut donc être liée à des biais dans les données récoltées, dans la modélisation, mais aussi dans la restitution. Il existe donc une possibilité de « décalage » entre le résultat donné par le système et la réalité de la situation, qu'il s'agisse d'une sous-estimation ou d'une surestimation du niveau de violence, amenant à un alarmisme plus ou moins justifié. Il y aura toujours une zone plus « à risque », colorée en rouge foncé, exigeant une attention accrue. À l'inverse, une situation considérée comme non préoccupante par le système, faisant apparaître un niveau très bas de violence, peut s'avérer trompeuse²⁶.

22 Pour comprendre l'apport de ces approches en relations internationales, et plus particulièrement sur les questions de perception de la menace, voir Janice Gross Stein, « Threat Perception in International Relations », 2013. Autrement, pour un bon exemple de ces travaux, voir Maéva Clément, Eric Sangar (dir.), *Researching Emotions in International Relations: Methodological Perspectives on the Emotional Turn*, New York, Springer, 2017.

23 Olivier Martin, *op. cit.*, p. 150.

24 Voir Idean Salehyan, « Best Practices in the Collection of Conflict Data », *Journal of Peace Research*, vol. LII, n° 1, 2015, p. 105-109.

25 Voir Peter Andreas, Kelly M. Greenhill, *Sex, Drugs, and Body Counts: The Politics of Numbers in Global Crime and Conflict*, Ithaca, Cornell University Press, 2019.

26 Voir l'évaluation américaine de la situation en Afghanistan, dans le chapitre 1 de l'ouvrage de Gilles Dorronsoro, *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*, Paris, Karthala Éditions, 2021.

LES USAGES : UNE OBJECTIVATION ILLUSOIRE DES COMPORTEMENTS ?

Les partisans des approches quantitatives, bien qu'ils soient nombreux à concéder à nos observations – parfois dans de très longs articles²⁷ – restent pourtant convaincus que, même imparfaits, ces systèmes permettent aux décideurs politiques de « mieux » décider, notamment de manière plus objective. Qu'en est-il de leur utilisation concrète ?

En Allemagne, il existe deux utilisations principales du système. Tout d'abord, les résultats de *PREVIEW* sont utilisés en continu par le « groupe de travail sur l'analyse prospective », présidé par le ministère fédéral des Affaires étrangères et composé du ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire, du ministère fédéral de la Défense, du ministère pour la Coopération économique et le Développement, de la chancellerie fédérale et des services de renseignement. Réuni quatre fois par an pour discuter des questions de prévention des crises et des conflits, l'objectif de ce groupe est de définir des priorités stratégiques, en isolant les pays qui présentent le plus grand « potentiel » de crise ou d'exacerbation des conflits armés existants. Dans leurs travaux, les modèles de *PREVIEW* génèrent des listes de pays, afin de dresser un premier tableau d'ensemble. Ces résultats sont ensuite discutés par les divisions régionales en charge des pays mentionnés. Elles évaluent, à partir d'informations qualitatives, la vraisemblance du potentiel de crise ou de conflit déclaré, le degré auquel les intérêts de l'Allemagne sont concernés et les éventuels points de départ de mesures de prévention. Aussi, les données générées sont aussi accessibles par tous les praticiens du ministère fédéral des Affaires étrangères *via* leur intranet. Chaque praticien dispose d'un tableau de bord grâce auquel il peut chercher des données, les visualiser de différentes manières ou même réaliser des cartes, ce qui leur laisse une large marge de manœuvre dans leur utilisation²⁸. Si le champ de cette étude ne nous permet pas d'approfondir la manière dont les chiffres sont utilisés par les praticiens allemands (quels chiffres et pour quelles analyses), une étude du cas français est disponible²⁹. Elle montre que, dans le champ de la politique étrangère française, les données ayant le plus d'importance concernent les dépenses et les capacités militaires, la démographie et l'économie. Elles sont utilisées principalement pour des analyses de tendance.

Les résultats du *GCRI* sont utilisés de manière similaire et constituent le point de départ de la politique d'alerte précoce de l'Union européenne (UE). Coordinée par le SEAE, elle est divisée en quatre étapes : analyse des risques, établissement des priorités, évaluation partagée, puis suivi de la situation. Les modèles du *GCRI* en représentent l'apport quantitatif et servent à dresser un tableau d'ensemble lors de l'analyse des risques. Il s'agit d'identifier les pays à haut risque de conflit et ceux dont le risque s'aggrave de manière significative. Les résultats sont restitués sous forme de tableaux dans un document unique, sur une base annuelle. Ce document peut être utilisé autant par le SEAE, la Commission européenne que les États membres de l'UE. Les données du *GCRI* sont ensuite complétées par des données qualitatives provenant des services de renseignement nationaux, de source ouverte, mais aussi d'évaluations d'experts thématiques et régionaux.

Par ailleurs, l'utilisation décrite ci-dessus nous indique également que les informations modélisées par ces systèmes sont remises dans un contexte d'évaluation de la situation plus global. Les systèmes d'alerte ne sont, finalement, qu'un petit rouage dans la préparation des politiques de prévention. Ils sont un outil complémentaire pour les praticiens. En revanche, en

27 Voir la note 13.

28 Voir « Preventing Crises, Resolving Conflicts, Building Peace. Report on the Implementation of the Federal Government Guidelines », Auswärtiges Amt, 2021, p.121, 124 et 127.

29 Louise Beaumais, Frédéric Ramel, « Diplomats, Soldiers, and Armed Conflict Databases: Another French Exception ? », *Global Studies Quarterly*, 2023.

les plaçant au premier stade de l'évaluation, l'ambition de départ est certainement celle d'une rationalisation et d'une optimisation de l'action de prévention sur des bases objectives. Il est toutefois compliqué d'imaginer que si les résultats allaient à l'encontre de politiques menées, les décideurs suivraient les priorités annoncées par les modèles par « pure rationalité ». De fait, les résultats sont remis dans leur contexte et discutés avec les intérêts propres de l'État ou de l'institution qui les utilise. Le processus de (re)contextualisation a pour objectif de permettre une (re)mise en cohérence, ce qui ne prémunit pas contre les biais cognitifs, notamment de confirmation, en raison du caractère quantitatif des données traitées. Ainsi, une situation jugée prioritaire pour l'UE ou l'Allemagne sera toujours interprétée « à la hausse », extrapolée à partir des données en présence³⁰. Certains y verront un usage rhétorique, simulant une décision appuyée sur des bases objectives, auprès de différentes audiences (interne, institutionnelle ou publique). Cette *illusion de l'objectivation* est d'autant plus convaincante que les chiffres agissent comme des arguments d'autorité dans les sociétés contemporaines³¹.

Il convient enfin de souligner que ces outils ne garantissent pas l'amélioration automatique de l'action. Tout d'abord parce qu'ils ne proposent pas de recommandations spécifiques adaptées à la situation. Par exemple, ils n'ont pas intégré de modélisations chiffrées des dynamiques d'intervention (militaire, diplomatique, économique). Ensuite, les déterminants d'une alerte précoce « réussie » sont bien plus nombreux que les données mobilisées³². Comme le résume le rapport de l'OCDE cité en introduction,

La multiplication des mécanismes et/ou des instruments d'alerte n'a toutefois pas toujours été synonyme d'une amélioration des réponses. Le lien entre alerte et réponse demeure ténu et ce, en raison de la piètre qualité des signaux d'alerte et du manque de maturité des mécanismes et/ou des instruments et des dispositifs de mesure des réactions, mais aussi de toute une série de lacunes de nature humaine, institutionnelle et politique influant sur la prise de décisions³³.

CONCLUSION

L'influence des systèmes d'alerte précoce sur le comportement des praticiens ne conduit donc pas à objectiver davantage l'analyse des phénomènes conflictuels ni les délibérations collectives. Du fait de leur construction, ces outils véhiculent une vision spécifique de ce qui constitue une crise ou un conflit et de la manière dont ils devraient être gérés. Dans leur utilisation, la (re)contextualisation des résultats modère toutefois ces effets, même si elle en provoque d'autres, comme un effet grossissant (un « effet loupe ») des biais déjà présents dans les processus décisionnels. Mais comme ces éléments ne sont ni discutés ni remis en question, *l'illusion d'une objectivation de l'analyse* demeure.

Plusieurs conséquences peuvent être déduites, au-delà du seul domaine de la politique étrangère. Comme nous l'avons déjà souligné, cette *illusion* de l'objectivation nourrit une absence de discussion (presque inexistante au demeurant) dans la sphère politique, mais aussi publique sur les sujets de politique étrangère. Sous couvert de scientificité et d'objectivité, les systèmes sont présentés comme les garants de la rationalité des politiques de prévention. Or, nous l'avons vu, ils ne sont pas indépendants des usages politiques. Par ailleurs, ces systèmes encouragent une confiance démesurée des praticiens dans la capacité à gérer les conflits. Pourtant, dans certains cas, en suivant l'exemple de la Libye ou de l'Afghanistan – pour lesquels ces systèmes n'étaient pas utilisés -, on peut se demander si l'absence d'intervention ne pourrait

30 Pour des exemples non européens, voir P. Andreas et K. M. Greenhill, *op. cit.*

31 T. Porter, *op. cit.*

32 Christoph O. Meyer, Chiara De Franco, Florian Otto, *Warning about War: Conflict, Persuasion and Foreign Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.

33 OCDE, *op. cit.*, p. 17.

pas être l'action la plus efficace. Le cas inverse doit aussi être envisagé : *quid* des crises ou conflits qui passent sous le radar de ces systèmes ? Les documents produits par les institutions mentionnées sont confidentiels et les autorités ne communiquent pas publiquement sur les réussites (ou échecs) de ces systèmes. Impossible de savoir véritablement si, par exemple, l'invasion russe en Ukraine avait été prévue. Tout au plus, on peut supposer que, vu les dimensions prises en compte par ces outils, l'Ukraine ne devait pas figurer en haut de la liste fournie par l'analyse quantitative. Cela ne signifie pas non plus, toutefois, que la situation n'était pas surveillée par d'autres moyens : même si les systèmes d'alerte précoce prennent de l'importance (notamment du fait de la volonté d'objectivation ici discutée), ils sont loin d'être les seuls déterminants des actions de politique étrangère. Enfin, cette volonté d'objectivité pourrait, à terme, entraîner une perte de légitimité des savoirs qualitatifs, comprenant le domaine de compétences des diplomates et des autres agents sur le terrain, dont la présence est essentielle pour la conduite de la politique étrangère. En France, les praticiens font d'ailleurs du refus des méthodes quantitatives une véritable défense leur identité³⁴.

Cet article pose les premiers jalons d'une réflexion autour de l'effet politique des usages de la quantification en politique étrangère. L'étude des différences nationales dans l'usage et l'utilité des chiffres dans ce domaine serait riche en enseignement. Comparer avec d'autres catégories de praticiens susceptibles de mobiliser les mêmes outils, comme les humanitaires, permettrait une mise en perspective plus générale de l'impact de la quantification dans la mise en œuvre de politiques à dimension internationale.

34 L. Beaumais, F. Ramel, *op. cit.*